

## *Le Parc met le cap sur 2043... et votre avis compte !*

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a été créé en 1974 autour de la forêt de Brotonne, dans l'objectif de maintenir une coupure verte entre les deux grands pôles urbains et industriels de Rouen et du Havre. Composé à l'origine de 35 communes, le territoire du Parc s'est progressivement étendu jusqu'à regrouper aujourd'hui 76 communes (et deux communes associées : Sandouville et Bourg-Achard), 110 000 habitants sur un territoire de 90 900 hectares.

En France, il existe aujourd'hui 58 Parcs naturels régionaux, couvrant environ 19% de la superficie nationale. Ce classement est délivré aux Parcs par le Premier Ministre en raison de leurs qualités exceptionnelles. En effet, un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Afin de préserver, valoriser et développer durablement ce territoire, un Parc naturel régional dispose d'une feuille de route, un document de référence, intitulé Charte.

### **Un projet de territoire qui engage ses signataires**

Ce document de référence est valable 15 ans. Signée par l'Etat, la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, les Intercommunalités et les Communes, la Charte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande expirera en 2028. Cette dernière consigne les grandes orientations partagées et définit les objectifs à atteindre ainsi que les actions à mettre en œuvre en matière de paysage, d'environnement, d'aménagement, d'économie locale, de lutte contre le réchauffement climatique, etc.

Certes, il reste encore 5 ans avant son échéance, mais la conception d'un nouveau projet de territoire doit se faire en amont puisqu'elle doit être menée en concertation avec tous les acteurs du territoire. C'est une occasion unique de se réapproprier les enjeux et de réfléchir collectivement à l'avenir du Parc, pour la période 2028-2043.

### **Le Parc fête ses 50 ans et mobilise ses habitants**

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande fêtera ses 50 ans en 2024 ! A cette occasion, un programme spécifique de 50 Rendez-vous du Parc a été conçu et *Parc en fête*, la grande fête des habitants du Parc, aura lieu à la Maison du Parc (Notre-Dame-de-Bliquetuit) dimanche 16 juin 2024. Hasard du calendrier mais opportunité à saisir, cette année de jubilé sera à la fois une année de fête et une année de concertation. Le Parc engage une grande enquête auprès de ses habitants. Le but de cette démarche est de mieux connaître les attentes des habitants, leurs points de vue, leurs besoins, etc. Cette enquête s'étale sur toute l'année 2024 et les résultats seront utilisés pour construire le futur projet de Charte.

En tant qu'habitant ou acteur, ce territoire vous appartient ! Merci de prendre quelques minutes pour apporter votre contribution à ce questionnaire, en flashant le QR Code. Vos réponses resteront strictement confidentielles.